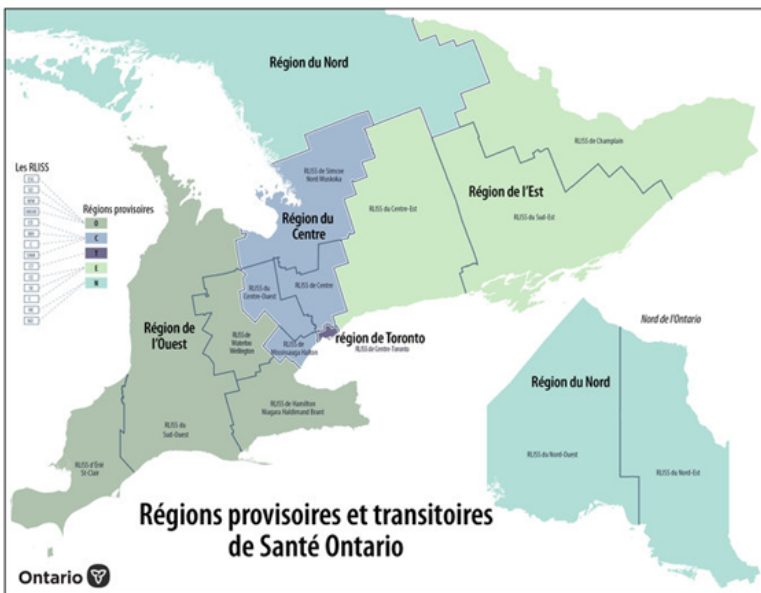


MISE À JOUR du SCFP au sujet du secteur des RLISS pour 2019

Le 13 novembre, le gouvernement de l'Ontario a annoncé que les 14 réseaux locaux d'intégration des services de santé (RLISS) ont été regroupés en cinq régions géographiques provisoires qui seront dirigées par cinq chefs de la direction qui ont été nommés conjointement directeurs régionaux transitoires.



Les cinq régions géographiques sont telles que présentées sur la carte ci-dessus.

Les personnes nouvellement nommées sont : Bruce Lauckner (Ouest), Scott McLeod (Centre), Tess Romain (Toronto), Renato Discenza (Est) et Rhonda Crocker Ellacott (Nord).

Le gouvernement affirme que ce n'est pas une fusion des limites territoriales des RLISS :

« Ces changements sont plutôt un moyen de simplifier la supervision régionale comme mesure intérimaire alors que le ministère poursuit son travail qui consiste à intégrer les soutiens en matière de soins à domicile et en milieu communautaire aux équipes Santé Ontario. »

Pour l'instant, les RLISS continueront d'être responsables de la gestion quotidienne des opérations, dont :

- la coordination de l'accès par les patients aux soins à domicile et en milieu communautaire et aux soins de longue durée;
- la continuation de la surveillance administrative quotidienne des fournisseurs de services de santé;
- la direction et la gestion des employés des RLISS dans leur région.

Le SCFP organise une campagne visant à sensibiliser davantage les gens au sujet de la véritable nature de la restructuration des RLISS, qui concerne davantage la privatisation des soins qu'un changement du système de santé réfléchi. La campagne débutera avec la publication d'un rapport du SCFP qui sera appelé *Unhealthy Changes: Ontario PCs' Experiment with Cuts, Restructuring and Privatization of Patient Care Navigation* en décembre 2019.

D'autres renseignements seront transmis au sujet de la campagne dans des mises à jour futures.

Au sujet de cette réforme, voici ce qu'affirme Doug Ford :

« ... nous devons nous débarrasser des pratiques non efficaces et du doublement des services administratifs. C'est la façon dont nous continuons à donner la priorité aux patients et à garantir la viabilité pour les générations à venir. »

Santé Ontario nous a suggéré que cette structure provisoire serait en place pendant environ un an.

En même temps, le gouvernement a également annoncé que des ordres de transfert ont été émis à cinq organismes :

Action Cancer Ontario, Cybersanté Ontario, l'Agence de promotion et de recrutement de ProfessionsSantéOntario, Services communs pour la santé Ontario et Qualité des services de santé Ontario. Ces organismes seront transférés à la « super agence » Santé Ontario, le 2 décembre 2019.

Le SCFP ne représente pas les travailleurs de ces organismes, mais il représente environ 1 700 travailleurs des RLISS. **Le gouvernement n'émet pas d'ordres de transfert pour les RLISS et le Réseau Trillium pour le don de vie « pour l'instant ».**

COMMENTAIRE : le transfert ultérieur des services offerts par les RLISS à Santé Ontario pourrait, en partie, être dû au long processus que le gouvernement a créé pour établir un grand nombre d'équipes Santé Ontario partout dans la province.

Le gouvernement suggère qu'il transférera quelques services offerts par les RLISS à Santé Ontario et quelques services (par exemple : services de soins à domicile et en milieu communautaire) aux équipes Santé Ontario. Une fois qu'elles seront complètement structurées, les équipes Santé Ontario seront des coalitions d'hôpitaux, d'entreprises de soins à domicile, d'établissements de soins de longue durée, de services de soins en milieu communautaire, de médecins de première ligne, etc.

Cependant, les plans du gouvernement et des équipes Santé Ontario ne sont pas entièrement élaborés, ce qui fait en sorte qu'il est difficile pour eux de séparer et de transférer les services offerts par les RLISS à ce moment-ci. Rattaché à cela, le gouvernement pourrait ne pas encore avoir déterminé exactement quel autre travail sera transféré des RLISS à Santé Ontario.

Trois préoccupations à souligner :

1. The Le transfert précoce de cinq organismes non représentés par le SCFP à Santé Ontario soulève la possibilité que des **problèmes de relations de travail et avec les unités de négociation à Santé Ontario pourraient devoir être traités avant l'arrivée des membres du SCFP** qui pourraient être transférés lorsqu'une partie du travail des RLISS sera éventuellement transféré à Santé Ontario. **C'est une préoccupation pour le SCFP.**

2. Le travail en matière de soins à domicile et en milieu communautaire effectué présentement par les RLISS pourrait être fait par les partenaires des équipes Santé Ontario, comme les hôpitaux, les fournisseurs de soins à domicile et les cabinets de médecine familiale.

Bien que toute cette restructuration soit très préoccupante et pas pleinement réfléchi, l'hypothèse que ce travail par des entreprises de soins à domicile à but lucratif (qui jouent un rôle de premier plan dans l'industrie des soins à domicile) et des cabinets de médecine familiale soulèverait particulièrement des préoccupations importantes.

Mais il y a un soutien 'corporatif' important pour cette restructuration par les fournisseurs à but lucratif. Ils ont appuyé ardemment les changements faits par le gouvernement malgré le peu d'information publique au sujet de la restructuration des RLISS.

Le SCFP s'oppose catégoriquement à la privatisation des soins de santé. Les RLISS sont un des rares organismes des soins de santé publics dans l'industrie des soins à domicile. Les travailleurs des RLISS offrent de bons conseils relatifs au secteur public aux patients et ont obtenu des conditions de travail décentes pour eux-mêmes. Ceci est menacé.

La plupart des fournisseurs de soins à domicile sont des entreprises privées à but lucratif. Il y a de très bons indicateurs que le travail de gestion des dossiers de soins aux patients et d'assistant d'équipe sera transféré aux fournisseurs de soins à domicile. Cela crée un important conflit d'intérêts, attendu que ceux qui fournissent les services de soins à domicile s'occuperaient également de la supervision des patients qui recevraient les soins et de quels soins ils recevraient.

3. Le gouvernement a vendu la restructuration comme exercice de réduction des coûts, signalant la réduction du nombre de chefs de la direction. Cette réduction rapportera au mieux seulement des économies relativement infimes après plusieurs années. Le budget du printemps dernier indique cependant que le gouvernement prévoit économiser 350 millions de dollars par année par l'entremise de Santé Ontario.

Même l'élimination, plus tôt cette année, de 815 postes au sein des organismes qui seront assumés par Santé Ontario réduira les dépenses de seulement une infime fraction de ce niveau de coupures. Qui plus est, le Bureau de la responsabilité financière indique que les plans budgétaires du gouvernement nécessiteront des milliards de dollars de plus en coupures dans les soins de santé au cours des années à venir, coupures qui n'ont pas encore été annoncées.

Ces coupures et cette privatisation ne font que commencer.

La seule façon de les renverser est que le SCFP et nos alliés communautaires organisent des campagnes efficaces. Collectivement, nous avons obtenu des centaines de millions de dollars supplémentaires en financement depuis le budget de 2019-2020, mais il reste encore beaucoup à faire.